



CONVENTION N° 2017-21620413100017

GESTIONNAIRE : COMMUNE DE HARNES

N° AVENANT : 2

Avenant à la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire ».(MCP)

Entre :

La Caisse d'Allocations familiales du Pas-de-Calais

Organisme visé par les articles L112-1 et suivants du Code de la Sécurité sociale

Dont le siège est situé Rue de Beaufort 62015 ARRAS CEDEX

Représentée par **Jean-Jacques PION, Directeur**

intervient au nom et pour le compte dans le cadre de ce présent avenant à la convention 2017-21620413100017

Ci – après dénommée « Caf »

et

COMMUNE DE HARNES

Dont le siège est situé 35 rue des Fusillés - CS 20112 HARNES - 62212 CARVIN CEDEX

Représenté(e) par Monsieur le Maire, Monsieur Anthony Garénaux-Glinkowski

Numéro de Siret : 21620413100017

intervient au nom et pour le compte dans le cadre de ce présent avenant à la convention 2017-21620413100017

Ci – après dénommé(e) « le partenaire »

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

Le présent avenant a pour objet de modifier la convention d'accès à l'espace sécurisé « Mon Compte Partenaire » (MCP) signée par les parties.

Article 2 – Modifications de la convention

La convention d'accès susvisée est ainsi modifiée :

Mise à jour du représentant de la commune Monsieur Anthony Garénaux-Glinkowski, Maire

Article 3 – Date de prise d'effet

Le présent avenant prend effet à la date de sa signature par les parties ci-dessous.

Article 4 – Dispositions générales

Les autres dispositions du contrat de service pris en application de la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » sont inchangées.

Elles demeurent applicables en ce qu'elles ne sont pas contraires au présent avenant, lequel prévaut en cas de contradiction.

Fait à ARRAS en deux exemplaires le _____

Pour la Caf du Pas-de-Calais	Pour le Maire de Harnes
Le Directeur	Le Maire
Jean-Jacques PION	Anthony Garénaux-Glinkowski
Signature	Signature